

Les étapes de réalisation

1 - Engagement de la direction : lorsque la volonté vient de la direction tout se met en place plus facilement

- Fixer les limites du virage vert
- Établir un fonds d'intervention
- Choisir un responsable

2 - Rédiger une politique environnementale ou une politique de développement durable

La *politique environnementale* met à l'avant plan des principes environnementaux qui appuieront la mise en place de mesures concrètes.

La *politique de développement durable* concerne un ensemble de principes environnementaux mais également sociaux, éthiques et économiques.

3 - Réaliser un bilan environnemental : bien connaître la situation actuelle avant de modifier les habitudes et le système de gestion

Le bilan décrira les aspects environnementaux de l'ensemble de l'entreprise. Il mettra en lumière ses principaux enjeux environnementaux et relèvera les points forts et les points faibles en matière de gestion environnementale. Il faudra ensuite élaborer des pistes d'actions en fonction du principe des 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation).

4 - Établir un plan d'action : viser des objectifs atteignables et des actions réalisables

1. Définir les priorités à l'interne
2. Élaborer un calendrier de réalisation

2 - Mettre en place un comité ou désigner une personne ressource

- Concevoir et coordonner la politique environnementale
- Proposer et organiser les actions environnementales
- Endosser le rôle d'agent de sensibilisation
- Le comité peut être formé d'un membre de chaque secteur d'activité de l'organisation

Le virage vert

C'est d'abord une prise de conscience

Les activités de notre organisation ont un impact sur l'environnement tant immédiat que planétaire.

C'est ensuite une volonté de réduire son impact sur l'environnement et de passer à l'action!

Il faut savoir faire la distinction entre l'action environnementale et la gestion environnementale.

Action environnementale

Activités de sensibilisation, achat de tasses réutilisables, participation à la collecte à trois voies municipale, etc.

Gestion environnementale

Intégration des préoccupations environnementales à l'ensemble des activités de l'entreprise. Le gestionnaire doit réduire les impacts des activités de son organisation sur l'environnement et la société et maximiser les retombées économiques, écologiques et sociales dans son milieu.

Mise en contexte et objectifs du programme

En plus d'être un générateur important de matières résiduelles, le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) joue également un rôle influent à la fois sur l'ensemble de la population et sur ses fournisseurs. Ceux-ci sont en fait l'un des maillons clé du changement de mentalité environnementale. C'est pourquoi, la Ville de La Pocatière, en tant que leader municipal reconnu, croit en l'importance de sensibiliser les dirigeants de ces organisations à la nécessité d'entreprendre un virage vert.

Pourquoi entreprendre un virage vert?

- Par conscience environnementale
- Pour avoir une image crédible et de qualité
- Pour répondre à la demande
- Pour demeurer compétitif
- Pour réduire les coûts d'exploitation
- Pour augmenter les revenus

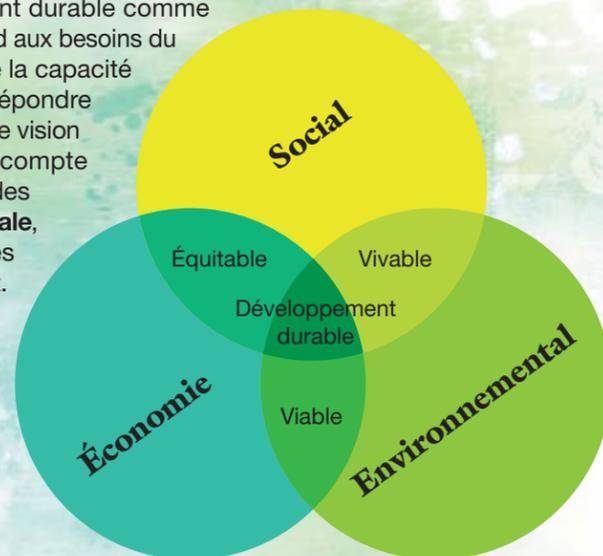


La gestion environnementale c'est l'affaire de tous...

Le développement durable

On définit le développement durable comme le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions **environnementale**, **sociale** et **économique** des activités de développement.

Source: Commission mondiale sur l'environnement et le développement, rapport Brundtland, 1987.



Coordonnées

Pour en savoir davantage :

www.lapocatiere.ca
www.co-eco.org

Pour contacter un conseiller de Co-éco

418 856-2628
info@co-eco.org

Entreprendre un virage vert en entreprise

Entreprendre un virage vert :

les secteurs d'intervention

La qualité de l'air

Évaluation de l'état de l'air ambiant selon une échelle dépendant du taux de concentration des polluants.

Des exemples concrets :

- Planifier les déplacements
- Privilégier les transports en commun et inciter au covoiturage
- Diminuer la vitesse des véhicules

Une réduction de la vitesse de 10 km/h équivaut à 10 % d'économie.

La consommation d'eau

L'eau potable est une eau destinée à la consommation humaine; elle peut être bue toute une vie sans risque pour la santé. Il faut donc gaspiller le moins d'eau possible, la consommer plus efficacement et l'utiliser à bon escient.

Des exemples concrets :

- Réparer les fuites
- Lors de remplacement d'équipement, privilégier les appareils à faible consommation d'eau
- Changer les toilettes défectueuses pour celles à faible volume (6 litres ou double chasse)
- Utiliser un pichet d'eau et verres réutilisables lors de vos réunions
- Placer un pot au réfrigérateur afin de toujours avoir de l'eau fraîche à boire
- Installer des aérateurs (lavabos, douches, etc.)
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage de vos plantes intérieures et extérieures
- Revoir les procédés de fabrication nécessitant l'utilisation d'eau

Avec des toilettes à faible débit et des aérateurs de robinet on peut faire des économies d'eau allant jusqu'à 20 %.

L'entretien

Revoir les modes et les produits d'entretien des bureaux, des espaces communs et de travail ainsi que les produits pour l'entretien extérieur de l'organisation.



Des exemples concrets :

- Utiliser des produits d'entretien écologiques et concentrés (biodégradable en 28 jours selon l'OCDE)
- Dans votre contrat d'entretien, inclure des spécifications sur les produits d'entretien écologiques, le papier hygiénique et le papier à main fait de fibre non blanchie et recyclée
- Dans les toilettes, lorsque cela est possible utiliser une serviette à main plutôt que du papier pour le séchage des mains



Les matières résiduelles

Résidu, matière qui subsiste après une opération, une transformation ou une fabrication. Il peut être réutilisable, récupérable, valorisable ou ultime.

Des exemples concrets :

Réduction

Réduire les marges, faire du recto-verso, privilégier le courriel et les formats numériques...

Réutilisation

Offrir les fournitures désuètes aux employés à l'interne au lieu de les jeter; envoyer ces objets dans des lieux d'échanges : librairies de livres usagés, friperies, Saint-Vincent-de-Paul, etc.; faire des dons de matériel à des organismes sans but lucratif; etc.

Recyclage

Installer des bacs de recyclage partout (bureau, cuisine, corridor, lieux communs, etc.); installer des lieux de dépôt pour d'autres fournitures recyclables (piles, cartouches d'encre, téléphones cellulaires, canettes, etc.); former le personnel d'entretien à la bonne gestion des matières résiduelles; trouver des débouchés pour les matières résiduelles produites par votre ICI (matériel informatique, matelas, verre, contenant de plastique, etc.);

informer les employés sur ce que deviennent les matières lorsque recyclées; aller porter ses résidus de construction et de démolition dans un centre de tri pour matériaux secs.

Valorisation

Composter, participer à la collecte à trois voies de votre municipalité.

Pour en faire davantage

- Programme d'aide financière de Recyc-Québec pour ICI
- Certification ICI on recycle!
- www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

La synergie des matières : lorsque les matières résiduelles d'une entreprise deviennent la matière première d'une autre.

L'efficacité énergétique

Capacité de maximiser un rendement énergétique tout en utilisant un minimum d'énergie.

L'efficacité énergétique est déterminée par plusieurs facteurs : la sélection des formes d'énergie (mazout, électricité, biomasse, etc.), le recours aux nouvelles technologies les plus appropriées, le choix des équipements et des procédés les plus performants. Elle fait appel à des mesures de sensibilisation (notamment auprès du consommateur, de manière à influencer son comportement et à lui permettre de faire des choix éclairés).

Des exemples concrets :

- S'assurer que les lumières de tous les bureaux soient éteintes avant de quitter
- Vérifier les infiltrations d'air et calfeutrer au besoin
- Mise en veille des ordinateurs et fermeture automatique à heure fixe
- Lors de remplacement d'équipement, privilégier les appareils à haut rendement énergétique ou fonctionnant avec des énergies vertes (biomasse, géothermie, solaire, etc.)

Pour en faire davantage

- Site Internet sur l'efficacité énergétique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune : <http://www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca/>
- Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne
- Programme en efficacité énergétique d'Hydro-Québec (géré par ÉnerCible)

Les achats

Une politique d'achat responsable suppose de faire la promotion de l'achat responsable c'est-à-dire, des achats de proximité, écologiques et équitables.

Des exemples concrets :

- Adopter une politique d'achat local
- Choisir des fournisseurs ayant eux-mêmes entrepris le virage vert
- Privilégier le principe des 3NJ (nu, non loin, naturel, juste) et des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation)
- Adopter le Code volontaire de bonnes pratiques sur l'utilisation des sacs d'emplettes

Les matières dangereuses

Toute matière qui, en raison de ses propriétés, présente un danger pour la santé ou l'environnement et qui est, explosive, gazeuse, inflammable, toxique, radioactive, corrosive, comburante ou lixiviable, ainsi que toute matière ou objet assimilé à une matière dangereuse.

Visitez le site du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs au www.mddep.gouv.qc.ca

Des exemples concrets :

- Appliquer la hiérarchie des 3RV en privilégiant la réduction
- Former ses employés sur la bonne façon de manipuler et de disposer des matières
- Envoyer les matières dangereuses dans une filière d'élimination certifiée
- Planifier et assumer les coûts de disposition adéquate

